

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 13 mars 2012

**Présents** : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Yves Guillet, Pierre Barbier, Valérie Guillet, Gérald Idelon  
**Excusés** : Sandra Perrier, Martin Béchier

La séance débute par une rencontre avec Mr Philippe Saléry, repreneur du camping La Porte St Martin. Les travaux de rénovation nécessaires pour respecter les critères de la nouvelle classification nationale des campings sont évoqués : réforme des surfaces des emplacements, nombre de sanitaires exigés... Mr Saléry projette de réaliser un bloc sanitaire supplémentaire afin de conserver le classement 2 étoiles actuel.

La séance est consacrée également à la poursuite du débat d'orientations budgétaires.

## Délibérations du conseil

→ Vote des 4 taxes : le conseil constate l'augmentation des assiettes locales d'imposition, et décide de ne pas augmenter les taux communaux.

Taxe d'habitation : 14,65%

Taxe foncière sur le bâti : 8,31%

Taxe foncière sur le non-bâti : 13,96%

Contribution Foncière Entreprise : 12,99%

*Voté à l'unanimité*

→ Le tarif des photocopies couleur est fixé à 80cts pour la copie A4 et 1,50€ pour la copie A3. *Voté à l'unanimité.*

→ L'appartement du 3<sup>e</sup> étage de la poterie est loué à Mr Julien Assel à compter du 1<sup>er</sup> avril, pour un loyer mensuel de 200€. *Voté à l'unanimité.*

→ L'électrification du lotissement communal de La Chicoune est financée par le SDED à hauteur de 40%, sur une base estimée à 18 631,91€HT. Le conseil approuve les travaux et leur financement pour un montant restant à charge de 11 179,14€. *Voté à l'unanimité.*

## Décisions du conseil

→ Afin d'avancer le projet de 4 logements aux étages de la maison « Roche », la commune décide de missionner l'équipe de maîtrise d'œuvre de la boulangerie au rez-de-chaussée, afin d'évaluer le montant et le calendrier des travaux. Cette mission complémentaire fera l'objet d'une décision modificative du budget.

*Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires :*

- Le Maire sollicite les commissions communales afin de connaître leurs besoins et leurs projets :
- Sport et jeunesse : pas de besoins budgétaires
  - Economie et tourisme : idem
  - Communication : prochain bulletin municipal à éditer, avec la participation des élus
  - Aménagement du village : construction du WC public, acquisition d'un défibrillateur automatique à disposition du public, acquisition d'un micro portatif pour les lieux publics

- Bâtiments : commission à réunir
- Routes : chiffrage DDT en attente

### ***informations au conseil***

➔ 3 candidats se sont manifestés pour la future boulangerie. La mairie les contactera pour demander des suppléments d'informations sur leur capacités financières, leurs expériences et leur motivations.

➔ L'ordre de service de démarrage des travaux du lotissement La Chicoune a été lancé au 26 mars.

*Secrétaire de séance : Valérie Guillet*